

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-

# Comité de suivi des travaux

-

**Séance du 19 avril 2012**

**Compte rendu**

### **Participants :**

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jean REDEUIL – Vice-président de la Bagagerie

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

Laurianne DUPLAIN – RATP, stagiaire

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Michèle HAEGY – Mairie du 1<sup>er</sup> arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

### **Excusés :**

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

## **1) Accueil de Laetitia Mougenot**

Suite à consultation par mail de tous les membres, Mme Mougenot est désormais membre du comité de suivi.

## **2) Signalétique du forum**

M. Sebag estime insuffisante la signalétique actuelle dans le forum pour orienter le public avec la fermeture du patio et les diverses emprises de travaux. Il est convenu que M. Bouzidi organisera avec M. Sebag, M. Chavonnet, M. Dobler et M. Laborde un tour du centre pour faire le diagnostic de cette signalétique et convenir des améliorations à apporter, suivant la même méthode que celle qui a bien fonctionné en surface.

M. Hucher indique qu'il a également demandé que des signalétiques spécifiques à certains commerces soient mises en place quand ceux-ci seront masqués par des emprises de chantier.

## **3) Commission de règlement amiable**

M. Sebag souhaite des améliorations au fonctionnement actuel de la CRA. Il écrira à son président, M. Courtin, pour solliciter une discussion sur ce point.

## **4) Palissades de chantier dans le forum**

M. Sebag souhaite que des palissades transparentes dans leurs parties supérieures soient mises en place pour préserver la visibilité du centre commercial au travers des emprises de chantier temporaires. M. Hucher indique que ces palissades sont en cours de fabrication.

## **5) Toilettes provisoires extérieures**

M. Chavonnet et Mme Haegy proposent que ces toilettes soient installées en bordure du chantier, dans une échancrure de la palissade. Aucun emplacement sur le domaine public actuel ne semble en effet acceptable par les riverains proches.

M. Hucher a fait faire une 1<sup>ère</sup> étude qui conclut à la difficulté de trouver cet emplacement à cause de la dénivelée entre la clôture et la cité de chantier et les nombreux câbles accrochés en face arrière de la palissade. Cette étude sera approfondie pour rechercher une solution.

## **6) Manège**

M. Chavonnet rappelle les demandes faites à la ville pour qu'un manège soit installé place Joachim du Bellay. M. Hucher indique qu'il a transmis ce rappel à la ville mais que, M. Loisel n'ayant pas pu ou voulu réinstaller un manège comme la ville le lui avait proposé, divers difficultés rendent difficile l'implantation d'un manège par un autre exploitant (schéma général des attractions foraines, équilibre économique de l'exploitation).

## **7) Tags sur le garde-corps des escalators de la porte Berger**

Ces tags ont été nettoyés en début de semaine par la SemPariSeine, le centre commercial ne se chargeant que de la propreté classique (balayage, poubelles). M. Sebag fera examiner si l'implantation respective des poubelles et des cendriers peut être améliorée.

## **8) Belvédère**

En réponse à M. Chavonnet, M. Hucher indique que la consultation est en cours, que le marché sera attribué sous 15 jours et que le délai de réalisation est de 3 mois. La plateforme sera donc ouverte au public en septembre (délai pour modification de la palissade avec création de portillons supplémentaires).

## **9) Contractualisation de la charte chantier**

En réponse à M. Chavonnet, M. Hucher confirme que la charte est une des pièces contractuelles de tous les marchés, la liste complète de ces pièces n'étant pas mentionnée dans les avis publiés dans la presse.

## **10) Disponibilité des comptes-rendus du comité sur parisleshalles.fr**

M. Chavonnet indique que les problèmes qu'il avait repéré ont disparu. Mme Bourguinat ne peut par contre toujours pas accéder, ce qui est donc lié à des problèmes informatiques spécifiques.

### **11) Discontinuité de l'offre de bibliothèque dans le 1er arrondissement**

M. Chavonnet rappelle les demandes faites à la ville pour une bibliothèque temporaire (ou un guichet de prêt) jusqu'à la réouverture de la bibliothèque La Fontaine dans la Canopée. M. Hucher a transmis cette demande à la ville.

### **12) Guérite devant le Louvre**

M. Chavonnet critique l'esthétique du bungalow qui a remplacé la roulotte. M. Hucher rappelle que ce bungalow (c'est le même fournisseur que pour ceux de la cité de chantier, seule la couleur diffère) a comme contraintes de respecter le code du travail pour les hommes trafic qui y sont toute la journée (sanitaire et kitchenette) et de leur permettre de surveiller les 2 filles d'attente sur le quai Mitterrand et l'avenue Coligny. Mme Haegy confirme que les 2 containers voisins appartiennent au chantier du Louvre.

### **13) Vidéosurveillance et détection anti-intrusion**

En réponse à M. Chavonnet, M. Hucher indique que ces dispositifs fonctionnent à 80 %, certaines zones n'étant pas encore couvertes à cause de travaux en cours (déplacement de la palissade rue Lescot notamment). Les images sont visualisées au PC de vidéosurveillance dans la cité de chantier.

M. Redeuil prendra contact avec M. Baaziz (société de gardiennage) pour constater la couverture de la Bagagerie par cette vidéosurveillance.

### **14) Structure parapluie dans le chantier du jardin**

Les échafaudages visibles sur la partie est des gradins de la place René Cassin permettent de construire une structure « parapluie » destinée à protéger de toute infiltration des locaux sensibles du forum des images pendant les travaux de génie civil du nouveau jardin. Ce parapluie restera en fonction jusque mi 2012, en non 2013 comme indiqué par erreur dans le dernier Flash Info Chantier.

### **15) Tags sur la station de métro de la ligne 4**

Ces tags ont été nettoyés sur les parties carrelées mais pas sur les parties en pierre. Mme Assimon fait le point sur ce complément de nettoyage à faire.

### **16) Continuité de l'offre d'ascenseur entre la place Marguerite de Navarre et la gare RER pendant le chantier RATP**

En réponse à M. Chavonnet, Mme Assimon indique qu'elle ne peut répondre à ce stade à cette question, tant que le marché de travaux n'est pas passé.

### **17) Chats des Halles**

Mme Bourguinat a transmis à tous un mail de Mme Messia, de Chadhal, indiquant que plus de 120 chats ont trouvé de nouveaux lieux de vie et qu'il en resterait une trentaine sur le site. M. Hucher confirme que la Sem met toujours à disposition de Chadhal un chalet pour stocker son matériel et qu'il écrira aux entreprises présentes sur le site actuellement pour les inciter à collaborer avec Chadhal comme cela s'est fait avec succès en 2011.

### **18) Exposition des échantillons de la Canopée**

En réponse à Mme Bourguinat, M. Hucher indique que cette exposition prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre sera probablement reculée au 3<sup>ème</sup> trimestre car le processus de choix de ces échantillons ne sera terminé qu'à cette date.

### **19) Bilan 2011 de la charte chantier**

La version plus lisible du bilan validé au précédent comité n'a pu être finalisé, du fait du congé maladie de M. Bouzidi.

### **20) Calendrier des travaux RATP pour réduire les nuisances acoustiques du secteur Montorgueil**

Mme Assimon apportera dès que possible une réponse à la demande de calendrier précis de Mme Bourguinat.

### **21) Déménagement du centre d'animation – Vente des circulations Berger et Rambuteau**

En réponse à Mme Bourguinat, M. Hucher indique qu'il ne connaît pas l'avancement de ces 2 points du protocole entre la ville et la SCFHP (propriétaire du centre commercial), qui ne sont pas dans le mandat de la SemPariSeine.

## **22) Travaux de nuit non programmés**

En réponse à Mme Bourguinat, M. Hucher indique qu'il ne peut s'engager à informer systématiquement le comité de suivi par mail des autorisations exceptionnelles de dernière minute données pour des transports exceptionnels au sens du code de la route. La diffusion d'un Flash Info Chantier hebdomadaire représente déjà une énorme contrainte délicate à tenir pour son équipe. Il promet par contre de le faire pour d'éventuelles autorisations exceptionnelles de dernière minute pour des travaux proprement dits, représentant une possible nuisance acoustique.

## **23) Situation de la bretelle Mondétour**

M. Hucher indique que cette bretelle n'avait pas été clôturée aussi hermétiquement que les autres accès fermés de la voirie souterraine, car il était envisagé d'utiliser cette bretelle comme voie de sortie du parking RIVP. A ce jour, un campement de « Roms » s'y est installé. L'évacuation de ce campement est en cours de préparation avec la BAPSA (préfecture de police) et les associations caritatives concernées. Sans attendre cette évacuation, sont programmés rapidement le nettoyage des déchets accumulés dans la partie proche de la surface (la semaine prochaine d'après les informations de Mme Haegy) et la réalisation d'une barrière hermétique qui ne pourra être fermée qu'après l'évacuation.

## **24) Aire de jeux provisoire des petits**

En réponse à Mme Bourguinat, M. Hucher indique que la conception a été assurée par une paysagiste salariée de la DEVE et que la réalisation a été assurée par des entreprises titulaires de marchés avec la ville.

En réponse à M. Chavonnet, il indique que la réglementation impose un contrôle technique juste avant l'ouverture et que lors de cet ultime contrôle, le contrôleur a été plus strict que le fournisseur d'un jeu sur l'appréciation de la hauteur possible de chute et sur la nécessité d'un sol amortissant.

Sur les diverses questions relatives au fonctionnement de l'aire de jeux (toilettes, horaires, ...) soulevées par Mmes Bourguinat et Mme Mougnot, M. Hucher indique que ce fonctionnement n'est pas dans le champ du mandat de la SemPariSeine et pas non plus dans celui du comité de suivi. La ville répondra au mail du 17 avril que Mme Mougnot adressé à la SemPariSeine et à la ville.

## **25) Transformation des serres en aires de jeux pour les ados**

En réponse à Mme Bourguinat, M. Hucher indique de ce sujet est toujours en cours de réflexion au sein de la ville.

## **26) Création d'une piste cyclable à contresens de la rue Turbigio**

M. Hucher remet aux membres du comité le plan de l'aménagement qui sera prochainement réalisé pour améliorer la circulation des cyclistes dans ce secteur, suite à l'observation de divers dysfonctionnements.

**Le prochain comité aura lieu le 23 mai à 17h au Local d'information du public**